



Vente maison construite sur terrain bien propre

Par **colinot**, le **12/11/2008** à **21:03**

mon conjoint demande le divorce. veut vendre la maison construite sur un terrain qui m'appartenait avant mon mariage. de plus j'ai réinvesti de l'argent provenant de la vente d'un autre bien propre. comment faire pour ne pas être lésé sur la vente

Par **colinot**, le **12/11/2008** à **21:29**

bonsoir Laure , excusez mon comportement malhonnête et inhabituel de ma part. je vous remercie d'avoir répondu aussi vite mais je suis tellement ailleurs en ce moment et je sais que cela ne justifie en rien mon impolitesse .et pour l'argent que j'ai investi en plus dans la maison le seul document bancaire suffira -t-il à justifier lors de la vente? ou puis -je refuser de vendre cette maison . merci de votre réponse

Par **Marion2**, le **13/11/2008** à **14:22**

Bonjour colinot,
Comme je vous l'ai dit, vous êtes [fluo]seule propriétaire [/fluo] de cette maison, donc vous pouvez la vendre ou pas, votre conjoint n' a pas son mot à dire.
Cordialement